



## Carte Génération #HDF et manuels scolaires pour 2020-2021

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera lycéen en septembre. Vous êtes donc concernés par le dispositif "Carte Génération #HDF" de la région.

Les montants sont inchangés : participation à l'achat des manuels scolaires et des équipements nécessaires à la scolarité à hauteur de 100 € pour les élèves de 2de et 55 € pour les 1° et Term.

Pour les élèves déjà scolarisés à La Malassise en 2019-2020 en 2de ou 1° et qui reviennent en septembre :

- Le rechargement d'un montant de 55€ se fait par La Malassise.
- Vous n'avez rien à faire.
- Les cartes sont en possession des élèves. Toute carte perdue nécessitera une nouvelle demande à faire par l'intermédiaire du site, avec retenue de cinq euros sur le solde restant de la carte ou sur le rechargement.

Pour les élèves entrant en 2de en septembre (nouveaux ou venant de 3° Mala) :

- La demande se fait en ligne à partir du lundi 22 juin à l'adresse : [www.generation.hautsdefrance.fr](http://www.generation.hautsdefrance.fr) (procédure détaillée jointe).
- Après validation par La Malassise, vous recevrez la carte à votre domicile.
- Toute carte perdue nécessitera une nouvelle demande à faire par l'intermédiaire du site, avec retenue de cinq euros sur le solde restant de la carte ou sur le rechargement.

Pour les nouveaux élèves qui arrivent en 1° ou Term. :

- Le lycée d'origine et La Mala vont gérer la procédure afin que la carte soit à nouveau créditée de 55€.

La carte Génération est à conserver, elle pourra être utilisée pour le règlement de la collection de livres auprès de l'ARBS (Association pour le Rayonnement des Bibliothèques Scolaires).



**Attention :**

**Vous devrez commander la collection de livres et régler en ligne auprès de l'ARBS durant l'été. Vous recevrez les instructions nécessaires courant juillet.**

Les livres commandés au préalable seront remis aux élèves par l'ARBS à la rentrée dans l'établissement.

**Besoin d'aide pour la carte Génération #HDF ?**

Inutile d'appeler La Malassise.

Contactez les services de la Région au **0800 026 080**

ou adressez un e-mail à [beneficiaire@hautsdefrance.fr](mailto:beneficiaire@hautsdefrance.fr)



## Procédure d'obtention de votre carte Génération #HDF

Rendez-vous sur le site [www.generation.hautsdefrance.fr](http://www.generation.hautsdefrance.fr)

**A partir du 22 juin 2020**

**Vous ne disposez pas encore de la carte Génération #HDF (ou de l'ancienne carte Coursus qui est encore valable) et il s'agit d'une première demande ? Suivez les étapes ci-dessous. Dans le cas contraire, merci de vous rapprocher de votre établissement muni de votre n° de carte/dossier pour la « revalidation » de vos droits 2020-2021.**

Vous pouvez effectuer votre demande en ligne depuis votre domicile ou votre établissement. L'application mobile est également disponible. **La demande est simple et rapide** : Nom, prénom, date de naissance, email, photo, coordonnées, établissement à renseigner en vous reportant à votre certificat de scolarité.

### ETAPE 1



Connectez-vous directement sur le lien ci-suivant <http://generation.hautsdefrance.fr/carte-generation-hdf/>

Cliquez sur « Entrez » pour débiter l'enregistrement de votre demande de carte et suivez les instructions

## MON COMPTE GÉNÉRATION #HDF

### NOUVEAU COMPTE

La Région Haut-de-France vous présente Génération #HDF : la carte d'aide aux lycéens et apprentis de la Région.

Pour commencer, il vous faudra créer votre compte en cliquant sur le bouton "Créer un compte"

Vous pourrez ensuite créer votre demande de carte Génération #HDF.

En cas de difficulté, toutes les informations sur le dispositif sont disponibles dans la rubrique "F.A.Q."

CRÉER UN COMPTE

### COMPTE EXISTANT

Une fois votre compte créé, connectez-vous grâce aux informations transmises sur votre adresse E-mail.

Votre compte vous permettra de réaliser votre demande de carte et d'accéder par la suite aux bons plans de la Région.

Retrouvez toute l'information dont vous avez besoin dans les rubriques "F.A.Q."

SE CONNECTER

## INFORMATIONS DU BÉNÉFICIAIRE

Civilité : \*

Civilité

Date de naissance : \*

jj/mm/aaaa

Nom : \*

Nom du bénéficiaire

Prénom : \*

Prénom du bénéficiaire

E-mail : \*

E-mail

Confirmation E-mail : \*

Confirmation E-mail

*Champ obligatoire \**

ANNULER

SUIVANT

## CONNEXION

Identifiant :

Identifiant

Mot de passe :

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

RETOUR

CONNEXION



## Procédure d'obtention de votre carte Génération #HDF

Rendez-vous sur le site [www.generation.hautsdefrance.fr](http://www.generation.hautsdefrance.fr)

**A partir du 22 juin 2020**

Vous recevez par mail vos identifiant et mot passe (mot de passe provisoire que vous devez changer dès la première connexion).

En cas de non réception de celui-ci vérifier vos spams avant de contacter les services de la région.

Connectez-vous directement avec le lien reçu par mail ou bien sur le lien suivant <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr> et poursuivez votre inscription.

### ETAPE 2

L'établissement pré-valide votre inscription.

La photo et les informations sont contrôlées par la Région et le prestataire

### ETAPE 3

Après validation de votre demande par votre établissement, vous recevrez votre carte directement à votre domicile dans un délai d'un mois.

*Vous avez la possibilité de suivre l'avancée de votre demande directement depuis votre espace personnel.*



### A NOTER

**Le porte-monnaie manuels équipements est valable du**

**1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 avril 2021**

### Où utiliser votre carte GÉNÉRATION #HDF ?

Rendez-vous sur votre espace et dans la rubrique « où utiliser ma carte ? » pour rechercher par « géolocalisation » un partenaire près de chez vous.

### Besoin d'aide ?

Retrouvez plus d'informations sur le site [generation.hdf@hautsdefrance.fr](mailto:generation.hdf@hautsdefrance.fr)

Contactez les services de la Région au **0800 026 080** (n° vert gratuit depuis un poste fixe)

ou adressez un e-mail à [beneficiaire@hautsdefrance.fr](mailto:beneficiaire@hautsdefrance.fr)

**Vous souhaitez bénéficier d'une assistance pour enregistrer votre demande ?**

Rendez-vous auprès :

D'une antenne régionale de proximité la plus proche de chez vous (retrouvez la liste des antennes sur <http://www.hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales/>)

Retrouvez plus d'informations sur le site [generation.hdf@hautsdefrance.fr](mailto:generation.hdf@hautsdefrance.fr)